

INFORMATIONS ALLERGENES

PIZZAS ET KIOSQUITOS	GLUTEN 1	CRUSTACES 2	OEUFS 3	POISSONS 4	ARACHIDES 5	SOJA 6	LAIT 7	FRUITS A COQUE 8	CELERI 9	MOUTARDE 10	SESAME 11	SULFITES 12	LUPIN 13	MOLLUSQUES 14
LA FROMAGE														
LA JAMBON														
LA PROVENÇALE														
LA REINE														
LA CAMPAGNARDE														
LA CHÈVRE														
LA CHORIZO														
LA 4 FROMAGES														
LA FERMIÈRE														
LA LÉGUMIÈRE														
LA CALZONE														
L'INDIE														
LA VERGUEZ														
LA SAVOYARDE														
LA SAVOY'GIE														
LA DÉLICIEUSE														
LA NORDIQUE														
LA KEBAB														
LA 6 FROMAGES														
LA TEXANE														
LA TEPAKAP														
LA CASALINGA														
LA BURGER														
LA COCOTTE														
LA FIFTY														
LA SUPRÊME FOIE GRAS														
LA GOURMANDE PERSILLÉE														
LA MAGRET														
LA SUD OUEST														
LA ROYALE														
LA BUFALA														
LA GONZOLA														
LA SUCCULENTE														
LA GÉNÉREUSE														
LA MORFALE														
LA RACLETТА														

Conformément au Règlement (UE) n°1169/2011 (« INCO »), cette liste est établie à partir des ingrédients présents sur la carte active du kiosque. En tout état de cause, au-delà des allergènes signalés, nous ne pouvons pas exclure la présence involontaire d'autres allergènes, consécutive à la fabrication des produits chez nos fournisseurs ou à la fabrication dans nos points de vente.

PIZZAS ET KIOSQUITOS	GLUTEN	CRUSTACES	OEUFS	POISSONS	ARACHIDES	SOJA	LAIT	FRUITS A COQUE	CELERI	MOUTARDE	SESAME	SULFITES	LUPIN	MOLLUSQUES
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
LA PAYS BASQUE														
LA POULET MIEL														
LA VACANCIÈRE														
LA KARAWAÏENNE														
LA BOEUF CURRY														
LA TOSCANE														
LA BOLO														
LA FLAMMENKÛCHE														
LA TROPICALE														
KIOSQUITO FROMAGE														
KIOSQUITO JAMBON														
LA RED CÉSAR														

Conformément au Règlement (UE) n°1169/2011 (« INCO »), cette liste est établie à partir des ingrédients présents sur la carte active du kiosque. En tout état de cause, au-delà des allergènes signalés, nous ne pouvons pas exclure la présence involontaire d'autres allergènes, consécutive à la fabrication des produits chez nos fournisseurs ou à la fabrication dans nos points de vente.